Issoire ➔ Ville et arrondissement

CARNET

LA MONTAGNE
■ **Rédaction.**
Ouvert de 9 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures, 33 boulevard Jules-Cibrand, 63500 Issoire ;
tél. 04.73.55.25.00 ; fax. 04.73.55.25.05 ;
e-mail : issoire@centrefrance.com
■ **Abonnements-portage.** 0810.61.00.63 (prix d'un appel local).

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ
■ Publicité-petites annonces-obsèques.
Clermont-Ferrand ; tél. 04.73.17.30.30.

URGENCES
HÔPITAL. Tél. 04.73.89.72.72.
SAPEURS-POMPIERS. Tél. 18.
GENDARMERIE. Tél. 04.73.89.80.80.
AIDES AUVERGNE (SIDA). Tél. 04.73.31.31.07.
ALCOOLIQUES ANONYMES. Tél. 04.73.31.14.30.
PHARMACIE. Gauthier, boulevard du Mont-Mouchet, tél. 04.73.89.07.15.
INFIRMIERS. Cabinet Jouanneaux, tél. 04.73.96.41.66. Cabinet d'infirmières, tél. 04.73.89.04.76. Cabinet Antunes-Frugère-Vaillant-Daffara-Bouchiche-Jimenez, tél. 04.73.89.40.35. Cabinet Cellier, tél. 04.73.89.17.40. Cabinet Chalier-Monghal, tél. 04.73.89.43.39. Cabinet Issard-Couzon, tél. 04.73.89.03.45. Cabinet Chabrillat, tél. 04.73.55.11.69. Cabinet Perrin-Turpin-Vernet, tél. 04.73.55.10.71. Liliane Sarron, Le Broc, tél. 06.69.53.39.38.
MÉDECIN. Tél. 15.

LOISIRS
LUDOTHÈQUE. De 10 h à 12 h.
MÉDIATHÈQUE. De 9 h à 17 h.
PISCINE. De 11 h à 18 h.

CINÉMA LE MODERN
ALBATOR. 16 h 30, 18 h 30, 21 h 15.
LA VIE RÊVÉE DE WALTER MITTY. 14 h, 18 h 10.
LE LOUP DE WALL STREET. 20 h 20.
BESSE ET SÉBASTIEN. 14 h 30, 16 h 30.
LA REINE DES NEIGES. 14 h, 16 h.
LE HOBBIT : LA DÉSOLATION DE SMAUG. 20 h 40.
SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE. 18 h 20.
Tél. 04.73.55.06.83 ;
contact@cinemodern-issoire.fr

ÉCHOS CITÉ

SECOURS POPULAIRE ■ Braderie
Le comité local du Secours populaire organise une braderie de linge de maison, lundi 13 et mercredi 15 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30, et mardi 14 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30, dans son local, avenue de l'Union-Soviétique, à Issoire. ■

DON DU SANG ■ Collecte
Une collecte de sang sera effectuée mardi 14 et mercredi 15 janvier, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 h 30 à 19 heures, à la Halle aux grains. ■

COLLÈGE LES PRÉS ■ Loto
Le loto du collège Les Prés aura lieu vendredi 17 janvier, à partir de 18 h 30, à la Halle aux grains. ■

ÉCHOS SPORTIFS

TIR ■ Championnat de France des clubs
Le tour départemental du championnat de France des clubs se déroulera demain, au stand de tir Charles-Constanty. Matches de qualification : de 9 heures à 15 heures. Phases finales : à partir de 14 heures. Palmarès de l'épreuve : à 16 heures. ■

USI PÉTANQUE ■ Triplette mixte
L'USI Pétanque a partagé la galette des Rois avec ses licenciés, avant un intersociétaire où se sont affrontées 17 triplettes. L'équipe mixte Ferry-Pister-Mousseux a remporté les 4 parties. L'USI Pétanque organise une triplette mixte, avec licence, samedi 18 janvier, à partir de 14 heures, au boulodrome. ■

CHEMINS DE CAMPAGNE

ISSOIRE ■ Cérémonie des vœux de la liste « Notre parti, c'est Issoire »
Bertrand Barraud et les membres de la liste « Notre parti, c'est Issoire » présenteront leurs vœux, mardi 14 janvier, à 19 heures, au bar « Le Globe », boulevard de La Manlière, à Issoire. ■

À COUDES ■ Marisol Touraine a signé le contrat local de santé du bassin

Approche globale et territoriale

Le contrat local de santé du bassin d'Issoire a été paraphé, hier, par Marisol Touraine. « Nous devons désormais réfléchir en termes d'approche globale, territoriale », a-t-elle commenté.

Sébastien Besse

DÉMARCHE. Le contrat local de santé a été signé par Marisol Touraine et *(de gauche à droite)* Jean-Yves Gouttebel, Jean-Paul Bacquet et François Dumuis, ainsi que les différents partenaires.

« Je suis convaincue que nous devons désormais réfléchir en termes d'approche globale, territoriale, et voir comment, compte tenu des évolutions, nous pouvons mettre en place les réponses de proximité qui, demain, vont permettre de bien soigner. »

Marisol Touraine, a fait étape, hier, à la mairie de Coudes, après avoir rencontré différents praticiens du territoire. La ministre des Affaires sociales et de la Santé a signé le contrat local de santé (CLS) du bassin d'Issoire.

Besoins et actions

Poursuivant, elle a estimé que « grâce aux nouvelles technologies, grâce à l'identification des objectifs, grâce à l'implication et à l'engagement des professionnels dans leur diversité, nous avons aujourd'hui des perspectives ». La ministre a rappelé qu'elle avait lancé le Pacte territoire-santé pour répondre au problème du manque de professionnels dans les territoires. « Un an après, les résultats commencent à être là », a-t-elle indiqué.

Sur le bassin, le contrat local de santé associe l'Agence régionale de santé (ARS), le Pays d'Issoire Val d'Allier sud, le Conseil général, la CPAM, les communautés de communes, la mairie d'Issoire, l'association Issoire santé insertion social et le centre hospitalier. Des orientations ont été définies à partir d'un diagnostic local. Elles déboucheront sur des actions visant à répondre aux besoins identifiés. « Aujourd'hui, nous parlons d'un projet de santé territorial, dans une réflexion globale de santé publique », a commenté Jean-Paul Bacquet, député-maire de Coudes et président du Pays.

S'appuyant sur différents exemples, il a notamment illustré : « Le problème de la désertification médicale, nous ne le voyons pas seulement par rapport à nos communes. Nous le voyons par rapport à l'intérêt de notre territoire. »

Avant de parapher le document avec Jean-Paul Bacquet, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, et François Dumuis, directeur général de l'ARS, Marisol Touraine a souligné qu'« un travail important a permis d'aboutir » à ce contrat. « Je souhaite, a-t-elle ajouté, que ce soit le cadre de nouvelles perspectives et de nouvelles politiques pour l'ensemble de votre population. » ■

ARAC ■ Les anciens combattants ont tenu leur assemblée générale

« Le budget a subi une nouvelle baisse »

L'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (Arac) a tenu son assemblée générale, hier matin, à la Maison des associations.

Après avoir présenté un bilan des actions de l'année passée et des finances, Claude Soulier, président de l'Arac Issoire, et André Charrier, président départemental, ont examiné la situation actuelle des anciens combattants et victimes de guerre.

SITUATION. Claude Soulier, président de l'Arac Issoire ; André Charrier, président départemental ; les membres du bureau et plusieurs anciens combattants étaient présents.

« Le budget n'est pas satisfaisant, car on subit encore une baisse de 3 % par rapport à l'année 2012 », explique André Charrier.

Un point positif a toutefois été relevé : « Les anciens combattants d'Afrique du Nord, présents aux combats dans les 120 jours arrêtés autour de la date du 2 juillet 1962, pourront bénéficier de la carte du combattant ».

La réunion s'est terminée par un repas. ■